

2.05/09

Séance du Conseil de Ville du 25.05.09

Question écrite

Le CREA sur deux sites, Delémont et Bévillard. Pourquoi ?

Nous apprenons, dans le message relatif à la demande de crédit de Fr. 1'750'000.- pour l'assainissement et la rénovation de St-Georges, que le Conseil communal a proposé de réaliser le CREA sur deux sites : Delémont et Bévillard.

Sans juger l'idée, deux sites pour la même infrastructure, est un risque de dilution des moyens. C'est pourquoi nous voulons en savoir plus.

Le PLR demande au Conseil communal

- Est-ce vrai que c'est le Conseil communal de Delémont qui a proposé de réaliser le CREA sur deux sites ?
- Quel est le but d'une telle proposition ?
- N'y a-t-il pas réellement le risque d'une dilution des moyens en implantant une même infrastructure sur deux sites ?

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse.

Pour le Groupe PLR
Pierre Chételat

